

<http://jesuschristenfrance.fr/les-messages-de-la-sainte-vierge/article/le-message-de-la-salette-et-l-incendie-de-la-cathedrale-notre-dame-de-paris>

Le message de La Salette et l'incendie de la cathédrale Notre-Dame de Paris : l'avertissement



- Les Messages de la sainte Vierge Marie -
Date de mise en ligne : jeudi 2 mai 2019

Copyright © Jésus-Christ en France - Tous droits réservés

Le message de La Salette et l'incendie de la cathédrale Notre-Dame de Paris : l'avertissement

par Yves de Lassus

« Une partie du message de La Salette semble très liée à l'actualité.

En effet, onze jours après l'envoi de la dernière lettre de liaison qui suggérait de réparer l'ignoble blasphème proféré par un journal satirique le 13 mars précédent, un énorme incendie ravageait la cathédrale Notre-Dame de Paris. Notre-Dame de Paris n'est pas Paris. Mais située sur l'île de la Cité, en plein centre de Paris, c'est le coeur de Paris. C'est donc le coeur-même de Paris qui a été touché. Il est difficile de ne pas rapprocher cet événement d'une prophétie du secret de La Salette.

Le secret de La Salette et la France

Dans les deux dernières rédactions du secret, celle de 1860 écrite à Marseille et celle de 1878 écrite à Castellammare di Stabia, laquelle fut envoyée à Léon XIII, se trouvent diverses prophéties sur le monde et sur l'Église (voir lettre de liaison n° 91). Et dans les prophéties sur le monde, certaines concernent plus particulièrement l'Italie et la France. En particulier, dans les deux versions, il est dit : « Paris sera brûlé et Marseille englouti. »

Nombreux furent ceux qui s'insurgèrent contre ce texte, notamment plusieurs évêques français. Les opposants à ce texte affirmaient que Mélanie était une folle et une affabulatrice. Nous avons vu ce qu'il fallait penser de ces affirmations dans la dernière lettre de liaison. Jusqu'à il y a peu, ils soutenaient que seule la première version du secret, écrite le 6 juillet 1851 à la demande de l'évêque de Grenoble, Mgr de Bruillard, et qui fut remis au pape Pie IX deux semaines plus tard (voir lettre de liaison n° 86), était authentique, que tout le reste était une invention de Mélanie. On pensait cette version perdue, ce qui permettait de dire que la prophétie concernant Paris était une affabulation de la voyante. Mais, le 3 octobre 1999, elle fut retrouvée dans les archives du Vatican par l'abbé Michel Corteville (sur l'histoire de cette découverte, voir le livre écrit avec l'abbé Laurentin Découverte du secret de La Salette). En voici le début :

► **Secret de La Salette**

Mélanie, je vais vous dire quelque chose que vous ne direz à personne :

Le temps de la colère de Dieu est arrivé !

Si, lorsque vous aurez dit aux peuples ce que je vous ai dit tout à l'heure, et ce que je vous dirai de dire

encore, si, après cela, ils ne se convertissent pas, (si on ne fait pas pénitence, et si on ne cesse de travailler le dimanche, et si on continue de blasphémer le Saint Nom de Dieu), en un mot, si la face de la terre ne change pas, Dieu va se venger contre le peuple ingrat et esclave du démon.

Mon Fils va faire éclater sa puissance !

Paris, cette ville souillée de toutes sortes de crimes, périra infailliblement.

Marseille sera détruite en peu de temps.

Deux ans plus tard, Mgr Ginoulhiac remplaça Mgr de Bruillard à la tête de l'évêché de Grenoble. Assez réservé sur l'apparition de La Salette bien qu'elle ait été reconnue par son prédécesseur et n'ayant pu prendre connaissance des secrets confiés à Mélanie et Maximin puisqu'ils se trouvaient entre les mains du pape Pie IX, le nouvel évêque demanda aux deux voyants de lui en remettre une nouvelle version. Le 12 août 1853, Mélanie lui remit donc une nouvelle version du secret qu'elle avait reçu.

En voici une partie :

Les personnes consacrées à Dieu, oublieront leurs devoirs de religion et tomberont dans un grand relâchement et presque dans l'oubli de Dieu.

Enfin tout le monde oubliera son créateur. Ce sera alors que commenceront de nouveaux châtiments. Dieu irrité contre tout le monde, les foudroiera infailliblement de la manière que je vais dire : un mauvais homme régnera sur la France, il persécutera la religion, on fermera les églises, on les brûlera ; une grande et longue famine viendra, accompagnée de la peste et d'une guerre civile ; dans ce même temps, Paris sera détruite, Marseille sera inondée.

► **L'interprétation des prophéties**

Cette prophétie peut déconcerter. C'est une des raisons pour lesquelles nombreux sont ceux qui ont pensé ou pensent qu'il s'agit d'une invention de Mélanie. Mgr Zola, l'évêque de Lecce, qui a été pendant plusieurs années le confesseur de Mélanie, explique qu'il s'agit d'un langage prophétique qui a son style propre et que tout n'est pas nécessairement à prendre à la lettre.

De plus, il faut éviter une erreur courante qui consiste à chercher à deviner l'avenir en essayant de prévoir la date des événements futurs annoncés, attitude condamnée par l'Église. Car l'avenir n'appartient qu'à Dieu. Cela ne signifie qu'il n'est pas possible d'avoir parfois des indications sur l'avenir. Hérode fit demander aux princes des prêtres et aux scribes quand et où devait naître le Messie. Il était donc possible de déduire des prophéties, une époque précise pour la naissance du Sauveur. Mais une telle interprétation est réservée à l'Église.

Pour autant, il ne faut pas négliger les prophéties. Une prophétie étant une parole divine, elle a nécessairement son utilité. Si l'Église interdit d'essayer de prévoir l'avenir, elle n'interdit pas de réfléchir aux avertissements contenus dans les prophéties. Saint Paul dans sa première épître aux Thessaloniciens dit : « N'éteignez pas l'esprit. Ne méprisez pas les prophéties, mais éprouvez toutes choses et retenez ce qui est bon. » (1 Th, V, 19-21). Et dans la Somme théologique, saint Thomas d'Aquin enseigne : Saint Thomas d'Aquin

La prophétie est nécessaire au gouvernement du peuple. Et cela d'une manière significative, principalement

en ce qui concerne le culte divin, auquel la nature ne suffit pas ; il y faut la grâce. (Somme théologique, Ila-IIae, q. 172, art. 1)

Jérôme écrit : « Il n'est pas dit qu'après saint Jean il n'y ait plus eu de prophètes ; nous lisons, en effet, dans les Actes des Apôtres, qu'Agabus a prophétisé, ainsi que les quatre vierges, filles de Philippe. » En outre, l'Apôtre Jean a écrit aussi un livre prophétique sur la fin de l'Église. Et, à chaque période, il n'a pas manqué d'hommes ayant l'esprit de prophétie, non sans doute pour développer une nouvelle doctrine de foi, mais pour diriger l'activité humaine. (Somme théologique, Ila-IIae, q. 174, art. 6)

Une telle réflexion sur les prophéties n'est pas réservée aux seuls clercs. Après avoir reçu le secret de La Salette et après en avoir discuté avec Mélanie elle-même, Léon XIII demanda à un avocat marseillais, M. Amédée Nicolas, de rédiger une explication du secret de La Salette afin qu'on le comprenne bien (voir lettre de liaison n° 91).

De plus, après la réalisation des faits, une prophétie s'éclaire d'elle-même. Les prophéties contenues dans le message de Fatima en sont un exemple. Ainsi, le 13 juillet 1917, la Sainte Vierge avait dit : « Quand vous verrez une nuit éclairée par une lumière inconnue, sachez que c'est le grand signe que Dieu vous donne, qu'il va punir le monde de ses crimes par le moyen de la guerre, de la famine et des persécutions contre l'Église et le Saint-Père. » Nul ne pouvait prévoir quand se réaliserait cette prophétie. Mais après l'embrasement du ciel dans la nuit du 25 au 26 février 1938, la prophétie prenait tout son sens. Soeur Lucie n'hésita pas une seconde. Et à cette époque, si les hommes avaient pu interpréter correctement ce signe, peut-être aurait-il été possible d'éviter la guerre qu'il annonçait. Mais à cette date, personne n'avait encore voulu demander à soeur Lucie le contenu de son secret.

Et comme pour celui de Fatima, l'Église semble se désintéresser de celui de La Salette, alors que deux papes, Pie IX et Léon XIII, en ont reconnu l'authenticité. Aussi, pour essayer de comprendre ce secret, ne reste-t-il que la possibilité de le comparer avec les prophéties contenues dans la Bible. Sur ce point, l'histoire de Ninive est très éclairante. Essayons de voir prudemment ce qu'il est possible d'en tirer, laissant le soin à l'Église de confirmer ou infirmer ces réflexions.

Histoire de Ninive

► L'histoire de Jonas est bien connue. Rappelons-la brièvement.

« La parole de Yahweh fut adressée à Jonas, fils d'Amathi, en ces termes : « Lève-toi, va à Ninive, la grande ville, et prêche contre elle ; car leur méchanceté est montée jusqu'à moi. » » Au lieu de faire ce que Dieu lui demandait, Jonas commença par fuir et prit un bateau pour Tharsis. Une tempête s'éleva. Ayant appris que Jonas avait désobéi à un ordre divin, l'équipage le jeta à la mer et la tempête s'apaisa. Jonas fut alors avalé par un grand poisson dans les entrailles duquel il resta trois jours et trois nuits. Jonas implora Yahweh et le poisson le rejeta sur le rivage.

Jonas Alors Dieu demanda une seconde fois à Jonas d'aller à Ninive. « Lève-toi, va à Ninive, la grande ville, et prêche-lui la prédication que je te dirai. » Jonas se rendit donc à Ninive.

Il prêcha et dit : « Encore 40 jours, et Ninive sera détruite !... » Les gens de Ninive crurent en Dieu ; ils publièrent un jeûne et se revêtirent de sacs, depuis le plus grand jusqu'au plus petit. La chose étant parvenue au roi de Ninive, il se leva de son trône, ôta son manteau, se couvrit d'un sac et s'assit sur la cendre. Et on cria dans Ninive et on dit, par décret du roi et de ses grands, ces paroles : « Que ni hommes ni bêtes, boeufs et brebis, ne goûtent rien, ne paissent point et ne boivent point d'eau ; qu'ils se couvrent de sacs, hommes et bêtes, qu'ils crient à Dieu avec force, et qu'ils se détournent chacun de sa mauvaise voie et des actions de violence que commettent ses mains ! Qui sait si Dieu ne viendra pas à se repentir, et s'il ne

reviendra pas de l'ardeur de sa colère, en sorte que nous ne périssons point ? »

L'explication du roi est très juste. Si les Ninivites se détournent de leur mauvaise conduite, Dieu se ravisera et ne détruira pas Ninive. Et c'est ce qui se passa : « Dieu vit ce qu'ils faisaient, comment ils se détournèrent de leur mauvaise voie ; et Dieu se repentit du mal qu'Il avait annoncé qu'Il leur ferait ; et Il ne le fit pas. » Ces expressions manifestent non pas que Dieu puisse se mettre en colère, mais que Dieu est à la fois juste et miséricordieux.

Le récit de la Bible aurait pu en rester là. Mais afin de mieux nous faire comprendre le sens de cette prophétie, la Bible rapporte une anecdote qui peut prêter à sourire, mais est riche d'enseignements. Jonas fut mécontent de la réaction divine ! En effet, il avait prédit que Ninive serait détruite dans 40 jours et Ninive ne fut pas détruite. Le prophète était donc ridiculisé. Il était d'autant plus furieux qu'il se doutait par avance de ce qui arriverait à cause de la pitié et de la tendresse de Dieu.

Jonas en éprouva un vif chagrin, et il fut irrité. Il fit une prière à Yahweh et dit : « Ah ! Yahweh, n'est-ce pas là ce que je disais lorsque j'étais encore dans mon pays ? C'est pourquoi je me suis d'abord enfui à Tharsis ; car je savais que vous êtes un Dieu miséricordieux et clément, lent à la colère, riche en grâce et vous repentant du mal. Maintenant, Yahweh, retirez donc de moi mon âme, car la mort vaut mieux pour moi que la vie. »

Réaction plutôt surprenante ! Car le prophète avait obtenu ce qu'il demandait : pour éviter la destruction de la ville, il ordonne au peuple de se repentir ; celui-ci lui obéit et la ville n'est pas détruite. Évidemment, la prophétie aurait été plus spectaculaire si le peuple ne s'était pas converti et que Dieu avait détruit Ninive. Mais Dieu cherche d'abord la conversion du pécheur.

L'histoire de Ninive est réconfortante, car elle a une fin heureuse, les habitants ayant obéi aux injonctions du prophète. Mais ce n'est pas toujours le cas : les demandes de Notre-Dame à Fatima n'ayant pas été satisfaites, la seconde guerre mondiale eut bien lieu. L'histoire de Ninive montre que si Dieu se montra miséricordieux et n'exécuta la sentence prononcée par Jonas, ce fut parce que le peuple se repentit sincèrement.

Autre enseignement de l'histoire de Ninive : malgré sa précision, « Dans 40 jours Ninive sera détruite », la prophétie reste conditionnelle. Le peuple ne sera châtié que s'il ne se repentit pas. Dieu respecte la liberté humaine. Voilà pourquoi l'Église interdit de chercher à deviner précisément l'avenir. La prophétie est d'abord, comme le dit saint Thomas, pour nous rappeler nos devoirs envers Dieu et nous guider.

Une leçon pour notre temps

Que peut-on en conclure concernant la prophétie du secret de La Salette ? Si nous ne nous corrigeons pas, Paris sera brûlé. L'incendie de Notre-Dame ne serait-il un avertissement de la miséricorde divine pour nous rappeler que la prophétie de Notre-Dame est toujours valide ?

La première fois, Jonas a parfaitement entendu l'oracle divin, mais n'a pas voulu le suivre. Jonas a alors été englouti par le poisson. Puis Dieu a donné une deuxième chance à Jonas. De même, le message de La Salette a été entendu par l'Église, mais il a été rejeté par de nombreux clercs (voir lettre de liaison n° 93). Après la première demande de Notre-Dame à La Salette, l'incendie de Notre-Dame peut être interprété comme un rappel de ce qui nous attend si nous ne nous convertissons pas.

► L'Incendie de Notre-Dame de Paris

Bien sûr, il ne nous appartient pas de dire si l'incendie constitue ou non un début de réalisation de la prophétie. Mais l'important n'est pas là. L'important est de nous rappeler quelle est la raison d'un tel châtement. Or quelle est cette raison ? La Sainte Vierge l'a expliqué à Mélanie : les blasphèmes et le non-respect du dimanche. Mélanie le dit très clairement dans le secret rédigé en 1851 : « s'ils ne se convertissent pas, (si on ne fait pas pénitence, et si on ne cesse de travailler le dimanche, et si on continue de blasphémer le Saint Nom de Dieu), ... Dieu va se venger. » Or de nos jours, en France, la participation à la messe dominicale est tombée en-dessous de 2 % (voir enquête de La Croix du 11 janvier 2017). Quant aux blasphèmes, c'est un journal fermement soutenu par le gouvernement qui les profère. Cent soixante-dix ans après l'avertissement de Notre-Dame, la situation, non seulement ne s'est pas arrangée, mais elle s'est même dégradée. Dans ces conditions, comment Dieu ne rappellerait-il pas l'avertissement de Notre-Dame ? Un tel rappel est une manifestation de sa miséricorde.

Alors que faire ? Ce que demanda Jonas aux Ninivites et qui eut la vertu d'écarter le châtement prévu par la Justice divine. Le prophète ordonna que tout le peuple jeûne, y compris les animaux. La Bible nous fait comprendre par là que pour apaiser la colère divine et éloigner les châtements que nous méritons, il ne suffit pas de quelques prières vite faites : il faut une vraie conversion.

Il faut aussi que le roi lui-même ordonne le jeûne ; mais le roi de Ninive ne le fit qu'après que le peuple eut commencé à se repentir. Cette remarque vaut pour nous aussi. Si nous voulons que nos gouvernants se repentent, édictent des lois conformes à la volonté divine et empêchent les blasphèmes publics au lieu de les favoriser, nous devons commencer par nous repentir et réparer.

À la Salette, la Sainte Vierge demanda de ne pas blasphémer et de respecter le dimanche. À Fatima, l'Ange demanda aux petits voyants de réparer : « Je Vous demande pardon pour ceux qui ne croient, qui n'adorent pas, qui n'espèrent pas et qui ne Vous aiment pas. » (Printemps 1916). « Je Vous offre les très précieux Corps, Sang, Âme et Divinité de Jésus-Christ présent dans tous les tabernacles du monde, en réparation des outrages, sacrilèges et indifférences par lesquels Il est Lui-même offensé. » (Automne 1916) Et l'année suivante, Notre-Dame demanda également d'offrir chaque sacrifice « en réparation des péchés commis contre le Coeur Immaculé de Marie. » Elle demanda aussi la communion réparatrice des premiers samedis du mois. Déjà, deux siècles et demi plus tôt, Notre-Seigneur avait demandé à sainte Marguerite-Marie de communier le premier vendredi du mois, expliquant que le culte rendu à son Sacré-Coeur a pour vertu de réparer « les irrévérences, sacrilèges, froideurs et mépris » dont le Saint-Sacrement est l'objet et « les indignités qu'Il reçoit lorsqu'Il est exposé sur les autels ».

Par ces pratiques, nous pouvons apaiser la colère divine et ainsi éloigner les catastrophes comme celle qui vient de frapper Notre-Dame de Paris. Alors demain, fête de l'Invention de la Sainte Croix, qui est un premier vendredi du mois, communions pour réparer tous les outrages envers Notre-Seigneur, en particulier celui envers sa Sainte Face commis le 13 mars dernier. Et après-demain samedi, premier samedi du mois, n'oublions la communion réparatrice pour réparer les blasphèmes contre Notre-Dame.

Enfin, soyons assidu à réciter la deuxième prière de l'Ange, à offrir des sacrifices pour la conversion des pécheurs. Dieu ne nous demande pas forcément de jeûner comme les Ninivites, mais de suivre sa loi, en particulier la loi morale, si universellement bafouée de nos jours, et d'accomplir notre devoir d'état, puis d'offrir les sacrifices que demande une telle attitude pour la conversion des pécheurs, en particulier des blasphémateurs. »

En union de prière dans le Coeur Immaculé de Marie.

Yves de Lassus

Source : Cap Fatima, lettre n° 94, 2 mai 2019

Ouvrage à consulter

Guy Barrey, avec la participation de l'abbé Michel Corteville, « Publie ma gloire, Paroles de la Vierge Marie », éditions Via Romana, avril 2019